



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

1

MOTION

Projet de loi portant création d'une représentation nationale des parents

Projet de loi 7154

Luxembourg, le 5 juillet 2018

Dépôt Sylvie Andrich- Duval

Groupe politique CSV

La Chambre des Député-e-s :


- Notant que le projet de loi en question crée un nouvel organe officiel dénommé « représentation nationale des parents » ;
- Sachant que les divers pays européens ont mis en place des modèles très variés de représentation parentale ;
- Considérant que le nouveau système initié par le projet de loi est complexe, impliquant une multitude d'acteurs ;
- Constatant que la procédure d'élection est assez lourde ;
- Convaincue qu'une organisation représentative au niveau national devrait non seulement respecter des critères quantitatifs mais également des éléments qualitatifs ;
- Soulignant que la nouvelle représentation nationale devrait accomplir de façon efficiente ses fonctions et missions ;

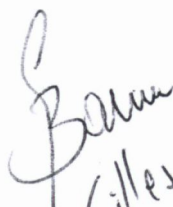


CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG


Invite le Gouvernement,

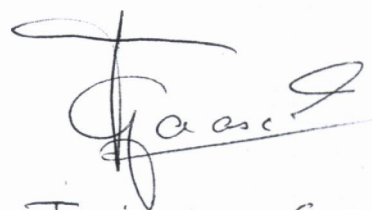
- A présenter à la Chambre des Députés au plus tard 3 ans après la mise en vigueur de la loi une évaluation de la nouvelle représentation nationale des parents.

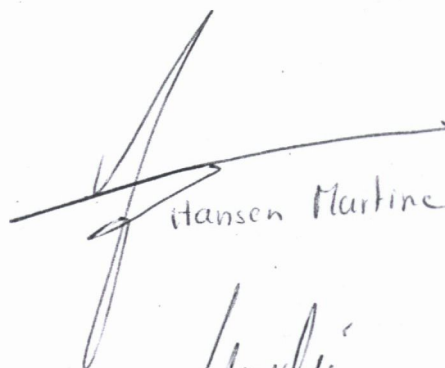

S. Andrighi-Daval



Gilles Baum

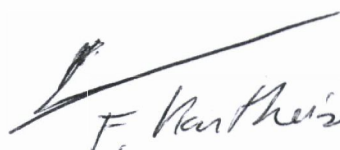

Alex Delles


Tess Burton


F. Hetto-Gaasch


Titansen Martine


Josée Lorsche


F. Vanthienen